

Image not found or type unknown



Resiliation abonnement edition atlas

Par **jorochan**, le **24/06/2009** à **19:58**

Bonjour, j'ai souscrit à un abonnement aux éditions atlas pour la collection star wars qui se fait par prélèvement automatique (notifié comme crédit mais il n'y a jamais eu une avance d'argent, je paie mois par mois la collection comme un prélèvement pour le téléphone). Je voudrais résilier ce contrat et stopper la collection dans les clauses du contrat il affirme que cela est impossible sous risque de passer aux tribunaux d'instance. La question est-il possible de stopper un tel contrat ? Qu'est-ce que je risquerai pénalement ? Il faut ajouter que depuis le changement de transporteur des retards importants dans les livraisons malgré des appels répétés pour le signaler rien ne change, un ami pour la même collection connaît le même problème ? Que puis-je faire merci cordialement